

Premier Conseil Municipal des Jeunes



Le premier Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a eu lieu le 22 janvier 2010 à la mairie de Villieu-Loyes-Mollon, à 17 heures, en présence de monsieur le Maire accompagné d'adjoints et de conseillers. Les enfants élus étaient tous présents alors qu'Eric BEAUFORT ouvrait la séance avec deux points inscrits à l'ordre du jour.

- **L'élection du rapporteur.** Quatre jeunes conseillers présentèrent leur candidature. Le scrutin désigna **Léa COMBET** qui aura donc pour tâche de rapporter au Conseil Municipal, les idées, suggestions ainsi que l'avancement des travaux du CMJ.
- **Le recensement des sujets à traiter.** Les jeunes conseillers proposèrent plusieurs aménagements destinés aux les enfants sur la commune (des jeux dans la cour de l'école, au Clos Quinat, des passages pour piétons, des ralentisseurs, des pistes cyclables etc.)

Afin de mieux développer toutes ces idées, différents groupes de travail seront constitués pour les étudier selon trois thèmes principaux :

- environnement - cadre de vie
- école - vie scolaire
- sport - animation de la commune

Ces groupes de travail se réuniront successivement lors de prochaines réunions. L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire invita les enfants à un goûter très apprécié pour clore cette première séance.

Editorial



Eric BEAUFORT
Maire

Dans le dernier "Tout en Ain", nous vous informions des démarches que nous avons entreprises pour lutter contre les nuisances liées au dossier du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL).

Suite à nos demandes répétées, les dernières propositions de Réseau Ferré de France (RFF), mandaté par Monsieur le Préfet de région, consistaient à la mise en œuvre d'un cadre fermé permettant de réduire de façon significative les nuisances engendrées par ce projet dans les secteurs de Buchin et de Pont de Chazey.

Nous avons donc été très surpris de constater que la dernière décision ministérielle prise par Messieurs BORLOO et BUSSEREAU, respectivement ministre et secrétaire d'État en charge de ce dossier, ne reprenne en aucune façon ce dispositif.

Plus grave, le budget alloué au renforcement des protections acoustiques d'un projet qui se veut exemplaire quant au respect de la qualité de vie de nos concitoyens, ne débouche que sur un programme représentant 4 millions d'euros, pour la totalité du projet, somme bien trop insuffisante pour le seul traitement de notre secteur.

Les propositions découlant du travail de plusieurs mois, pourtant soutenu par l'ensemble des parlementaires du département, toutes tendances politiques confondues, n'a visiblement pas été transmis aux instances décisionnaires par Monsieur le Préfet de région, commis de l'État.

Nous avons donc immédiatement réagi en sollicitant un rendez-vous avec ce dernier, en informant directement Messieurs BORLOO et BUSSEREAU des démarches engagées et des propositions faites et, profitant de cette période électorale, en questionnant les candidats aux élections régionales.

Nous informons également les médias régionaux et nationaux de la situation préoccupante de nos territoires face à ce projet.

Nous serons tous concernés par les nuisances engendrées, riverains ou non et il conviendra à chacun de s'exprimer, notamment en fin d'année, lors de l'enquête d'utilité publique.

Nous ne manquerons pas de vous informer afin qu'ensemble nous manifestions notre souci de protéger notre qualité de vie à Villieu-Loyes-Mollon.

A bientôt

Les horaires mairie n'ont pas changé !

Une inversion s'est glissée dans les horaires de la mairie publiés dans le Tout en Ain de janvier.

Les horaires d'ouvertures n'ont pas changé et restent les suivants :

Le matin
mardi - jeudi - samedi
de 9 h à 12 h

L'après-midi
lundi - mercredi - vendredi
de 14 h à 17 h

Rivière d'Ain, nettoyage de printemps :

Samedi 20 mars, nettoyage des berges de l'Ain et de ses affluents.

En partenariat avec les communautés de communes et les communes, le Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain (SBVA) renouvelle l'opération pour le plus grand bien de la rivière et de ses affluents. Chacun pourra se rendre compte aussi des avancées dans la préservation de nos espaces naturels.



Objectifs : - des berges et des forêts alluviales de plus en plus propres
- de moins en moins de déchets à ramasser
- de plus en plus de personnes concernées

Rendez-vous 9 h au stade de Villieu-Loyes-Mollon pour un geste citoyen qui profite à toute la communauté et qui nous permet de prendre conscience de l'importance et de la richesse de notre patrimoine environnemental. Renseignez-vous en mairie 04 74 61 04 60.

Voeux de la municipalité 2010



Malgré le temps exécrable, beaucoup d'habitants trouveront le courage de braver les routes enneigées jusqu'au Centre Innovance pour assister à la traditionnelle cérémonie des voeux de la municipalité.

Après un accueil tout en musique grâce à la participation de l'Ensemble Musical de Villieu-Loyes-Mollon, le Maire remercia la présence de M. Jacques BERTHOU, Sénateur de l'Ain, M. Charles de LA VERPILLIERE, Député de l'Ain, des Maires, des communes voisines, ou de leur représentant, ainsi que l'ensemble de l'assistance, sans oublier d'excuser les personnes invitées qui n'avaient pu se libérer pour cette soirée.

Celle-ci commença après les discours de messieurs le Sénateur et Député, par la présentation du tout récent Conseil Municipal des Jeunes. Pour officialiser leur statut, chaque

enfant reçu l'insigne de Conseiller Municipal.

Si l'objet de la cérémonie fut de souhaiter à tous une bonne année, elle fut aussi l'occasion pour l'équipe municipale, de rendre compte aux habitants de ses actions menées durant l'année écoulée. Illustrée par la projection de photographies, la liste des travaux réalisés

Pour lui témoigner toute sa reconnaissance, la Municipalité a souhaité remettre la médaille de la ville à Gérard FESTAZ. Monsieur le Maire a relaté sa longue carrière empreinte d'investissement sans faille dans le monde associatif, notamment dans le tennis de table handisport et pour ses engagements et ses responsabilités au sein des instances du Comité Olympique Départementale dont il fut l'une des chevilles ouvrières.

Très heureux et très honoré, M. FESTAZ n'a pas manqué de remercier le Maire et son Conseil Municipal pour cette récompense ainsi que ses amis et plus particulièrement ceux du monde sportif qu'il a associé dans cette reconnaissance. Il s'est ensuite gentiment adressé à son épouse pour lui demander pardon du temps passé loin de la maison familiale.



montra combien, cette année encore, la commune s'était embellie.

Puis vint le temps de la présentation des projets. La nouvelle école maternelle, tant attendue, dont les travaux commencent ces jours-ci.

La construction des foyers logements, qui seront bâtis à côté de la mairie dans le Clos Quinat, débutera au cours du second semestre de cette année.

La cérémonie se termina par des voeux de bonne santé, de bonheur et de réussite, que le Maire souhaita à toutes et à tous au nom de l'équipe municipale.

La soirée se termina par un repas campagnard très convivial durant lequel chacun pu, très simplement, aborder avec les membres du conseil municipal, des sujets qui leur tenaient à coeur.

Nos espaces boisés

Pour de multiples raisons : sécurité, vieillesse, maladie ou urbanisation, certains arbres ont été coupés. Certains d'entre vous s'en sont émus à juste titre, mais croyez le bien cela ne s'est pas fait de gaieté de coeur. Comme Monsieur le Maire, au nom du Conseil Municipal, en a pris l'engagement des arbres seront plantés en remplacement en nombre équivalent voire supérieur. Un groupe de travail se met en place pour décider des emplacements et des essences. Les personnes intéressées pour en faire partie doivent se faire connaître en mairie. Elles seront invitées aux réunions et pourront ainsi participer à l'amélioration du cadre de vie.

La commission environnement

Les aboiements des chiens

Régulièrement, la Mairie reçoit des plaintes concernant les aboiements des chiens.

Il semble que certains propriétaires trouvent normal que leur animal aboie sans cesse et ne font rien pour les en empêcher.

Pourtant la réglementation est très claire, notamment l'Arrêté Préfectoral du 12 septembre 2008 relatif aux bruits de voisinage qui, dans son article 13 précise que :

"Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage. Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation".

En cas de procédure judiciaire, le propriétaire pourra être condamné à une amende d'un montant maximum de 450 €.

Sachez qu'il existe des solutions à ce problème. Votre vétérinaire ou un éducateur canin qualifié pourra utilement vous renseigner à ce sujet.

Encourageons nos champions !

A l'initiative du Mollon Omnisport et du Comité de fêtes, une tombola va être organisée pour récolter des fonds qui seront utilisés pour aider Baptiste DAVID (BMX) et Olivier CHASSIGNET (handisport tennis de table) à poursuivre leur carrière de jeunes champions.

Associations, commerçants, particuliers, industriels, encouragez-les !

Réunion d'information jeudi 18 mars à la Maison Pour Tous de Mollon à 20 h 30.

Renseignements :
Christian RIBOTTI au 04 37 61 10 39
ou Michel BOZZACO au 06 13 86 67 53

LÉTAINSEL présente sa nouvelle revue : "Vive la vie"



La Compagnie LÉTAINSEL présentera sa nouvelle revue au centre Innovance de Villieu-Loyes-Mollon les 3 avril et 1^{er} mai 2010. "Vive la vie" est un spectacle transverse entre les âges et les saisons avec des personnages cocasses qui s'entremêlent et se croisent pour raconter la vie, la vraie.

Au fil des scènes hilarantes ou subtiles et au rythme d'un choix de chansons très judicieux, LÉTAINSEL suspendra votre temps, l'espace de 2 heures trente, pour vous téléporter du printemps à l'hiver avec toute la qualité artistique et l'humour dont elle fait preuve.

Rendez-vous donc lors des soirées du Team Mexi-Courses et du Comité des fêtes pour deux agréables moments.

Retrouvez LÉTAINSEL sur <http://letaincel.free.fr>

Le saviez-vous ?

Connaissez-vous la signification du nom de cette formidable Compagnie ?

L comme Lumières

É pour des Éclats de paillettes et de rires

T pour Théâtre

Ain pour le département dont elle est originaire

Sel pour Son esprit

Club Rencontre

Le Club Rencontre a repris ses activités en septembre.

En novembre a eu lieu une sortie avec repas (avec les cars Guderzo), aux Florales de Bourg, en collaboration avec le CCAS.

Le 17 décembre, repas de Noël en présence de Monsieur le Maire.

Le 7 janvier 2010 tirage des Rois et Assemblée Générale.

Nous préparons un concours de belote coincée pour le 21 mars, salle des fêtes et une sortie d'été le 17 juin.

Nous aimerions avoir un peu plus d'adhérents nouveaux retraités. Venez partager nos après-midi du jeudi : belote, tarots, scrabble, petit goûter.

C'est en toute sympathie que nous créons des liens tous les jeudis à Villieu, un jeudi sur deux à Loyes et Mollon.

Distribution des sacs poubelles

A LOYES et MOLLON

les 5 - 6 et 12 - 13 juin 2010
à la Maison Pour Tous

A VILLIEU

les 4 - 5 - 6 et 12 - 13 juin 2010
sur le parking devant le plateau sportif
(centre Innovance)

La quantité de sacs donnée est prévue pour un an.

Aucune autre distribution
ne sera organisée en dehors de ces dates.

Course du Coeur à Loyes



Une fois encore l'association TRANS-FORME renouvelle l'organisation de la Course du Coeur. Il s'agit d'une course à pied qui réunit quelques 150 participants, dont une équipe de 14 coureurs transplantés, pour un parcours de 750 km en relais non-stop pendant 4 jours et 4 nuits entre Paris et Bourg Saint-Maurice / Les Arcs.

A vocation humanitaire cette course a pour objectif de sensibiliser le grand public à la réussite de la transplantation et à la nécessité du don d'organes.

Cette année, la Course du Coeur traversera le village de Loyes, samedi 20 mars vers 10 h.

Si vous souhaitez vous associer à ce formidable mouvement de sensibilisation, participez à l'opération "10 000 coeurs pour l'hôpital" en appelant Roger PRAILE au 04 78 60 64 19 ou 06 07 11 46 38.

Alexandre BIDAL



A 24 ans, Alexandre a intégré les services techniques de la commune en juillet dernier.

Diplômé d'un BEP et d'un bac professionnel "forestier", il a été recruté en vue de renforcer le pôle "voirie/espaces verts".

Après deux ans passés à la scierie Reydellet à Aranc (01), il a approfondi ses connaissances aux établissements Chassagne de Toisiat (01) durant un an. C'est à la suite de cette expérience qu'il a proposé ses services à la commune.

Nous souhaitons la bienvenue à ce jeune homme sympathique, motivé et volontaire.

Planet's services
services à domicile
59 rue de l'église - Villieu
Tél: 04 74 61 34 75

L'entretien de votre propriété
Espaces verts
Nettoyage des vitres
Nettoyage haute pression
Prestations de petit bricolage

HORIZON VERT
Bastien NUGIER 06 22 56 67 65
Conception, création et entretien d'espaces verts
Pavage et maçonnerie paysagère
Arrosage automatique

36 rue Montaplan - Loyes - 01800 Villieu-Loyes-Mollon - ☎/📠 04 74 37 01 38

Descollonges Régis
Maçonnerie Générale
(anciennement Paul Tarkin)
04 74 46 77 91
06 20 25 41 99
Chemin de Chavaigneux
01800 Villieu-Loyes-Mollon

Travaux neufs
et restaurations
Terrassement
murs de clôture
piscine, terrasse

EVOLUTION MICRO
DÉPANNAGE INFORMATIQUE
À DOMICILE
06 14 52 06 12
04 74 35 73 88
evolutionmicro@gmail.com
01800 Villieu-Loyes-Mollon
www.evolutionmicro.com

Agenda

Samedi 20 mars

Nettoyage des berges de l'Ain
Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain (SBVA)
et la commune
Rendez-vous au stade de Villieu à 9 h
Renseignements : Daniel CHOLLET
06 38 95 51 13

Course du Coeur

Association Trans-Forme
Traversée de Loyes - vers 10 h
Voir encadré page intérieure

Dimanche 21 mars

Concours de belote coincée
Club Rencontre
Salle des fêtes - 13 h 30
Renseignements : Michel VALLET
04 74 35 47 95

Vendredi 26 mars

Réunion de préparation - Classes en 0
Centre Innovance - 19 h 30
Renseignements : Isabelle BENGUIGUI
06 20 35 30 86

Samedi 27 mars

Saint Patrick - Art et Culture
Centre Innovance - 20 h 30
Renseignements :
Sandrine Nicolas-Lespinasse 06 63 75 83 29

Assemblée Générale

Comité de fleurissement
Auditorium - 16 h
Renseignement : François SEEMANN
04 74 61 11 92

Mardi 30 mars

Carnet de voyage - Art et Culture
Le Caire - Rencontres et paradoxes
Auditorium - à 20 h
Renseignements :
Sandrine Nicolas-Lespinasse 06 63 75 83 29

Samedi 3 avril

Soirée cabaret
Team Mexi Courses
Avec la Cie LÉTAInSel
Centre Innovance - 20 h 30
Renseignements : Guillaume GILLET
06 10 94 07 60

NOUVELLE REVUE

Samedi 10 avril

Journée Qi-Gong - Art et Culture
MPTM (Maison Pour Tous Mollon)
Renseignements :
Sandrine Nicolas-Lespinasse 06 63 75 83 29

Repas dansant - Club des jeunes
Centre Innovance - en soirée
Renseignements : Anthony RIONNET
06 24 69 53 68

Dimanche 25 avril

Farfouille - Sou des écoles
Zone artisanale - toute la journée
Renseignements : Patrick DUCHANOIS
04 74 46 02 41

Samedi 1^{er} mai

Soirée cabaret
Comité des fêtes
Avec la Cie LÉTAInSel
Centre Innovance - 20 h 30
Renseignements : Michel BOZZACO
06 13 86 67 53

NOUVELLE REVUE

Samedi 8 mai

Commémoration Victoire 1945
Maison Pour Tous de Mollon (MPTM)
Renseignements : Mairie 04 74 61 04 60

Concert chorale - Croix Rouge Française
Centre Innovance - en soirée

Judi 13 mai

Journée festive du Mollon Omnisport
Maison Pour Tous de Mollon (MPTM)
Renseignements : Christian RIBOTTI
04 37 61 10 39

du 13 au 15 mai

Voyage à Dobrichovicé
Organisé par le Comité de jumelage
Renseignements : Claude FESTAZ
04 74 61 06 18

Samedi 15 mai

Voyage en Alsace - Anciens combattants
Renseignements : Auguste BOMBOURG
04 74 61 10 77

Marché aux fleurs - Association 3 Villages
Place Saint-Pierre
Renseignements : Serge NAVILLAT
06 63 13 54 30

Mercredi 26 mai

Assemblée Générale - Dynamic Club
Auditorium
Renseignements : Patricia TONI
04 74 34 78 75

Dimanche 30 mai

Vente de fleurs - Sou des écoles
Places communales
Renseignements : Patrick DUCHANOIS
04 74 46 02 41



Carré vert

Echo, éco-citoyen !

Le Toison est-il en bon état ?

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) a défini un objectif : atteindre le bon état des eaux d'ici 2015.

Notion de bon état des eaux de surfaces

État écologique

(biologique, physicochimie)

-  Très bon
-  Bon
-  Moyen
-  Médiocre
-  Mauvais

État chimique

(normes qualité environnementales)

-  Bon
-  Médiocre

Source : Agence de l'eau Loire Bretagne

Classification du Toison 2008

État écologique 

État chimique 

Classification du Toison 2009

État écologique 

État chimique 

Le déclassé écologique du Toison est dû à la présence de deux molécules :

- l'Isoproturon
- l'Atrazine (pourtant interdite depuis 2003)

Elles ne rendent pas l'eau de la rivière impropre à la consommation, mais leur présence n'étant pas tolérée justifie ce déclassé.

Collectivités, agriculteurs, particuliers, tous responsables, protégeons la ressource, pensons aux générations futures !

"l'eau c'est la vie" (St Exupéry)




Hôtel - Restaurant Chez Edouard

Grenouilles fraîches - Friture
Goujonnettes fraîches
Assiettes de Crustacés...

288 Grande Rue - MOLLON 04 74 35 62 54

TOURISME

GUDERZO 

autocars de toutes capacités

www.tourisme-guderzo.com

Av. Charles de Gaulle
01800 VILLIEU
04 74 61 10 35

FAX. 04 74 61 04 56

contact@tourisme-guderzo.com